

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 28/12/2012

**Délibération n° D-2012-625**

**ACCLAMEUR - RÉALISATION D'UN CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT,  
D'UNE HALLE DES SPORTS ET D'UN ESPACE ACROBATIQUE - LOT 21B  
CHAUFFERIE BOIS EAU CHAUDE SOLAIRE - AVENANT N° 3**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

**Excusés :**

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction Patrimoine et Moyens**

**ACCLAMEUR - RÉALISATION D'UN CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT, D'UNE HALLE DES SPORTS ET D'UN ESPACE ACROBATIQUE - LOT 21B CHAUFFERIE BOIS EAU CHAUDE SOLAIRE - AVENANT N° 3**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de la construction de la salle de l'Acclameur, les premiers lots de travaux ont été approuvés lors du Conseil municipal du 29 juin 2007. C'est ainsi que le lot 21b « chaufferie bois – eau chaude solaire » de l'équipement a été attribué à l'entreprise SOPAC, devenue SPIE BATIGNOLLES ENERGIE, pour un montant de 370 000,00 € TTC.

Le Conseil municipal, a par ailleurs validé, lors de ses séances :

- du 11 mai 2009 : l'avenant n° 1 approuvant des adaptations techniques nécessaires ;
- du 8 juin 2009 : l'avenant n° 2 modifiant les délais d'exécution suite à l'évolution de classement de la salle du type X aux types X et L.

Suite à un accident survenu lors de la construction de la chaufferie, le chantier a été arrêté et fait l'objet d'expertise judiciaire.

Aujourd'hui, dans l'objectif de remise en état du silo bois, la société SPIE BATIGNOLLES a effectué un diagnostic sur le process chaufferie bois (silo + chaudière), il s'avère qu'un certain nombre de pièces sont à remplacer.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, il convient d'acter ces prestations complémentaires par avenant. Le nouveau montant du marché est ainsi établi de la manière suivante :

n°	Intitulé	Entreprise	Montant marchés initiaux en € TTC	Montant avenants précédents en € TTC	Avenants en cours			Total avenants	Montant marchés + avenants en € TTC
					n°	Montant en € TTC	%	%	
21b	Chaufferie bois – eau chaude solaire	SPIE BATIGNOLLES ENERGIE	370 000,00	717,70	3	5 709,20	1,54	1,74	376 426,90

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 3 du lot 21B ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL